

# Trouver des informations

---

La réalisation d'une étude de marché consiste, dans un premier temps, à rassembler un maximum d'informations pour cerner le "milieu" dans lequel on va entrer.

Beaucoup d'informations sur les secteurs d'activité sont aujourd'hui disponibles sur internet. Encore faut-il savoir les identifier !

L'objet de ce document, réalisé par le Centre de documentation de l'APCE, est de faciliter les recherches des créateurs en leur indiquant les principales sources d'information. En croisant ces différentes sources et en vérifiant l'origine et la date des informations recueillies, il est possible d'obtenir des données fiables.

## ✦ Trouver des informations générales sur une activité ou un secteur d'activité :

- ▶ [Les informations diffusées par l'APCE](#)
- ▶ [Les informations structurées sous forme de fiches, de dossiers](#)
- ▶ [La presse professionnelle](#)
- ▶ [Les organisations professionnelles](#)
- ▶ [Les centres de gestion agréés et associations agréées](#)
- ▶ [Les annuaires](#)
- ▶ [Les manifestations professionnelles](#)
- ▶ [Les ouvrages, études ou articles de fond](#)
- ▶ [Les organismes spécialisés](#)
- ▶ [Les organismes spécialisés sur les marchés étrangers](#)
- ▶ [Les centres de documentation et bibliothèques](#)
- ▶ [Les organismes de formation](#)
- ▶ [Les bases de données/Web invisible](#)
- ▶ [Les fichiers d'entreprises](#)
- ▶ [Les statistiques officielles](#)
- ▶ [Les sites internet](#)
- ▶ [Les cabinets d'études proposant des études de marché](#)

## ✦ Trouver des informations spécifiques sur :

- ▶ [La réglementation](#)
- ▶ [Les revenus des ménages, les CA des entreprises](#)
- ▶ [La consommation](#)

## ● Les informations diffusées par l'APCE

L'APCE a édité 130 fiches professionnelles qui décrivent et analysent la création ou la reprise d'entreprise par métiers. Chaque fiche comprend les éléments juridiques et réglementaires applicables et fournit les principaux ratios financiers de la profession ainsi que les chiffres-clés du secteur. Elles donnent les sources d'informations et fournissent une bibliographie.

[Achat des fiches à l'unité](#)

La rubrique "[Informations sectorielles](#)" du site de l'APCE donne pour l'ensemble des secteurs d'activité, les principales sources d'information (sites, ouvrages, organismes, etc.) et présente des fiches sur la réglementation de certaines professions et des témoignages d'entrepreneurs.

## ● Les informations structurées sous forme de fiches, de dossiers

Les sources ci-dessous présentent des documents structurés (en général des fiches) sur différents métiers et les formations qui y préparent. Peu d'entre eux traitent de la création d'entreprise.

▶ **Orientation-formation** - Portail de l'État, des régions et des partenaires sociaux sur les métiers et les formations. Ce site, dont le maître d'oeuvre est le Centre Inffo, donne accès à des informations provenant de ses différents partenaires. Recherche d'un métier par centre d'intérêt, domaine d'activité ou mots clés. Recherche d'une formation par domaine d'activité, région et niveau.

[www.orientation-formation.fr](http://www.orientation-formation.fr)

▶ **UPA** - Union professionnelle artisanale propose sur son site environ [70 fiches professionnelles](#).

L'UPA réunit 50 fédérations professionnelles nationales et 4 500 syndicats départementaux, regroupés au sein des 3

confédérations professionnelles de l'artisanat : la Capeb, (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), la CNAMS (Confédération nationale de l'artisanat, des métiers et des services), la CGAD (Confédération générale de l'alimentation en détail - Section artisanale).

▶ Le **CIDJ** - Centre d'information et de documentation Jeunesse - publie des fiches métiers accessibles à partir de la rubrique "Métiers".  
[www.cidj.com](http://www.cidj.com)

▶ Le **Centre Information Jeunesse Essonne** recense des fiches métiers et des vidéos sur les métiers provenant de différentes sources (ANPE, CIDJ, lesmetiers.net, Nadoz, letudiant.fr, France 5, Onisep, informetiers.info, ...)  
[www.metiers.info](http://www.metiers.info)

▶ **L'ONISEP** - L'Office national d'information sur les enseignements et les professions met en ligne des fiches métiers, des vidéos, et des témoignages audio. Ces informations sont accessibles par l'intermédiaire d'une recherche par secteur d'activité, par centre d'intérêt ou par métier.  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

▶ **France 5 Emploi** et les **Métiers du net** présentent **420 fiches métiers et 420 vidéos** (rubrique "Métiers"). Les informations sont accessibles par ordre alphabétique de métier, par centre d'intérêt ou par secteur d'activité.

▶ **Sema** - La Société d'encouragement aux métiers d'art permet d'acheter en ligne des synthèses (collection Métiers d'art Infos) sur un métier à partir de la rubrique "Boutique". La rubrique "Des métiers d'exception" propose quelques informations gratuites sur les métiers d'art : liste des métiers par grand secteur, définition des métiers.  
[www.metiersdart-artisanat.com](http://www.metiersdart-artisanat.com)

▶ **ANPE** - Le **Répertoire opérationnel des métiers et des emplois** (ROME) donne des informations sur les emplois dans un secteur d'activité.

▶ **L'Etudiant** propose sur son site Internet un **guide présentant les métiers** classés par secteur.

▶ L'éditeur **Euro France** présente sur son site des vidéos sur des métiers porteurs d'emplois à l'horizon des années 2015. L'accès est réservé aux abonnés.  
[www.canalmetiers.tv](http://www.canalmetiers.tv)

▶ **Apec** - L'Association pour l'emploi des cadres diffuse sur son site, dans la rubrique "marché de l'emploi" de la partie "Cadres", des informations sur les métiers et les secteurs (Fiches Apec/Les Référentiels).  
[www.apec.fr](http://www.apec.fr)

▶ **Le portail de l'Artisanat** diffuse dans son espace "Jeunes" (rubrique "Choisir un métier/Les métiers de l'artisanat") des fiches descriptives sur des métiers provenant du fonds national de promotion et de communication.  
[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

## ● La presse professionnelle

La presse spécialisée est une source d'information très importante. L'entrepreneur y trouvera des données sur le marché, la consommation, les produits, les entreprises du secteur, l'évolution de la réglementation, les manifestations professionnelles et autres actualités. Elle représente un bon moyen de mieux connaître l'ambiance, la culture du secteur d'activité.

Quelques contacts pour identifier les revues spécialisées :

▶ Le site de l'annuaire "**Tarif média**" permet d'identifier les titres (dans la mesure où ils contiennent de la publicité) mais il ne donne les coordonnées qu'aux seuls abonnés. Rubrique : visiteurs/recherche par l'arborescence/famille de presse.  
Une version papier existe.  
[www.tarifmedia.com](http://www.tarifmedia.com)

▶ **FNPF** - La Fédération nationale de la presse française met en ligne le répertoire de la presse écrite française. Choisir le thème "presse pro & spécialisée" (les informations ne sont pas à jour sur le dernier numéro paru de la publication mais le site internet de l'éditeur est communiqué).  
[www.portail-presse.com](http://www.portail-presse.com)

▶ **FNPS** - Fédération nationale de la presse d'information spécialisée - regroupe près de 1500 publications classées par secteurs (rubrique "L'annuaire des titres adhérents").  
[www.fnps.fr](http://www.fnps.fr)

▶ **La société Pressindex** met en ligne sur son site une **liste de titres de presse** par secteur d'activité ce qui permet de repérer des titres de presse professionnelle. Les coordonnées n'étant pas indiquées, il faudra par la suite les rechercher.  
[www.pressindex.com](http://www.pressindex.com)

▶ Le **Guidepresse**, annuaire francophone de la presse en ligne. Voir la rubrique "Presse professionnelle"  
[www.guide-presse.com](http://www.guide-presse.com)

▶ Les **agrégateurs** regroupent de nombreux titres de presse. Les revues professionnelles ne figurent pas toujours dans les sources proposées. La consultation des articles est payante mais la recherche est en général gratuite. Exemples :  
Pressedd : [www.pressedd.com](http://www.pressedd.com)

## ● Les organisations professionnelles

Les services des organisations professionnelles ne sont pas toujours ouverts aux créateurs d'entreprise mais la plupart du temps ces organismes ont un site qui présente de façon plus ou moins développée, leurs activités, l'actualité, les données économiques du secteur et les publications qu'ils diffusent à leurs adhérents. Cette source est bien sûr tout à fait intéressante pour connaître l'organisation de la profession. Pour les identifier et trouver leurs coordonnées :

▶ **Medef** - Mouvement des entreprises de France - Son annuaire permet d'obtenir les coordonnées des groupements professionnels adhérents à partir des secteurs d'activités classés par ordre alphabétique (rubrique "Le Medef/Le réseau/L'annuaire des fédérations").  
[www.medef.fr](http://www.medef.fr)

▶ **Chambres de métiers et de l'artisanat** - Le portail de l'Artisanat présente, dans sa rubrique "[Liens/Annuaire](#)", l'annuaire des organisations professionnelles.  
[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

▶ CCIP - La **Chambre de commerce et d'industrie de Paris a réalisé l'annuaire en ligne syndic@nnu, recensant plus de 1 600 syndicats et fédérations professionnels à compétence nationale ou régionale dont le siège se trouve dans la circonscription de la CCIP.**  
<http://www.ccip.fr>

▶ **CNAMS** - Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services  
A partir de la rubrique "Les métiers qui composent la CNAMS", on obtient, outre une présentation audio des différents métiers, les adresses des organisations professionnelles correspondantes.  
[www.cnams.fr/metiers.html](http://www.cnams.fr/metiers.html)

▶ **CGAD** - Confédération Générale de l'Alimentation en Détail  
Voir sur son site la rubrique "[Métiers et formations](#)" : des fiches donnent, en général, à la fin de la présentation d'un métier, les coordonnées des organisations professionnelles correspondantes ou l'adresse de leur site.  
[www.lesmetiersdugout.fr](http://www.lesmetiersdugout.fr)

▶ **Capeb** - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment présente les métiers du bâtiment, indique les différents niveaux de formation et édite pour chaque profession des dossiers contenant les chiffres clés (rubrique "Chiffres et analyses").  
[www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)

▶ **Unapl** - L'Union nationale des professions libérales (UNAPL) regroupe des syndicats représentatifs des professionnels libéraux dans trois secteurs d'activités des professions libérales : la santé, le droit et les techniques et le cadre de vie. Sur son site, dans la rubrique "Présentation de l'Unapl", on obtient la liste des organisations professionnelles en cliquant sur les intitulés des secteurs d'activités.  
<http://www.unapl.fr>

▶ **La Chambre Nationale des Professions Libérales** rassemble plus de 35 syndicats, Ordres ou organismes professionnels représentatifs. Pour en obtenir la liste, cliquer sur la rubrique "La Chambre" puis sur "Représentativité" :  
<http://www.cnpl.org>

▶ **Ministère de la Culture** - Pour les métiers artistiques et culturels (arts plastiques, théâtre, musique, multimedia, cinéma et audiovisuel, livre, danse) de nombreuses adresses de syndicats sont présentées sur le site de ce ministère, dans la rubrique "[Infos pratiques/organismes](#)".  
<http://www.culture.gouv.fr>

▶ **L'Insee** publie dans les annexes de ses ouvrages "Le commerce en France" et "Les services en France" (collection Références - édition 2007), respectivement, une liste des fédérations professionnelles et institutions du commerce et une liste des organismes professionnels des secteurs des services aux entreprises. Les ouvrages sont téléchargeables sur le site de l'Insee mais cette possibilité n'est pas prévu pour l'instant pour les annexes.  
<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?id=13>

▶ Les **Fiches professionnelles** de l'APCE contiennent la liste des organismes professionnels du secteur.

▶ La rubrique "**Informations sectorielles**" du site de l'APCE propose dans l'onglet "Organismes" un recensement des organisations professionnelles d'un secteur.

★ Pour en savoir plus sur les organismes professionnels (et l'intérêt d'y adhérer), [se reporter à l'espace "Nouveau chef d'entreprise" du site.](#)

## ● Les centres de gestion agréés et associations agréées

Les organisations regroupant les centres de gestion agréés et les associations agréées diffusent des chiffres à partir de données collectées auprès des entreprises adhérentes. Ces informations sont diffusées, selon les cas, sur Cédérom, revues ou sur internet.

▶ **AIRCGA** - L'Association inter-régionale des Centres de gestion agréés regroupe 14 centres représentant environ 50 000 TPE artisanales, commerciales et agricoles. Son site internet est une mine d'informations présentées par secteur d'activité : la rubrique "La TPE en chiffres" diffuse notamment les ratios essentiels, issus de la compilation des chiffres transmis par les adhérents des 14 centres de gestion. Un module permet d'effectuer des comparaisons de ratios entre plusieurs secteurs. Le site contient également des données sur l'évolution de la consommation par secteur et des informations sur la législation.

[www.infotpe.com](http://www.infotpe.com)

▶ **FCGA** - La Fédération des centres de gestion agréés regroupe 114 centres adhérents et 400 000 petites entreprises. Elle centralise l'ensemble des données chiffrées collectées auprès des dirigeants de TPE par les centres de gestion agréés appartenant à son réseau national et publie notamment les documents suivants :

- **Activité et Tendances** : synthèse annuelle et analyse de l'évolution de l'activité de 26 professions du commerce et de l'artisanat en terme de chiffre d'affaires. Commentaires des tendances par professions, classement régional.

- **Chiffres et Commentaires** : bilan annuel et analyse de l'évolution au niveau de l'exploitation et du financier des TPE.

Commentaires sur les tendances par secteur, classement des professions. Flash sur 11 secteurs d'activité et sur plus de 77 professions représentatives des TPE.

- **La France des TPE** (recueils statistiques en deux tomes) : soldes intermédiaires de gestion de 170 professions et leur évolution (chiffres d'affaires, marges, résultats, etc.). Ces chiffres sont issus de l'exploitation des liasses fiscales.

Ces documents sont en vente.

[www.fcga.fr](http://www.fcga.fr)

[www.cgadiffusion.com](http://www.cgadiffusion.com)

▶ **Unasa** - L'Union nationale des associations agréées met à disposition des personnes intéressées des "Données statistiques sur la profession libérale en France" sous forme de CD Rom et d'ouvrage. Ce baromètre de la profession traite environ 80 activités et donne la déclaration professionnelle moyenne des adhérents de l'Unasa de l'activité concernée. Ces données décrivent également les évolutions de chaque profession d'une année sur l'autre.

[www.unasa.org](http://www.unasa.org)

### ▶ **Information sur les prix de cession des entreprises**

L'APCE propose sur son site le téléchargement des fiches des prix de cession par métier, relevés par les centres de gestion au niveau national et régional. Pour un coût de 8 euros, chaque fiche indique les prix auxquels ont été vendus les fonds de commerce d'une profession donnée, en fonction de certains éléments comptables (Chiffre d'Affaires, excédent Brut d'exploitation).

[Espace de téléchargement Pro-annonces](#)

## ● Les annuaires

Les annuaires professionnels permettent d'identifier les fournisseurs, distributeurs, grossistes et concurrents.

▶ Le **SNA**, Syndicat national des annuaires, regroupe 30 éditeurs d'annuaires. Une base de données est disponible sur le site pour connaître les annuaires par secteurs d'activités (agriculture, agro-alimentaire, ameublement, BTP, commerce, industrie, informatique').

[www.sna.asso.fr](http://www.sna.asso.fr)

▶ A signaler : le site [www.lesannuaires.com](http://www.lesannuaires.com) comporte quelques entrées intéressantes dans la rubrique "Professionnels et entreprises".

▶ Voir aussi le chapitre consacré aux annuaires dans le document de l'APCE "[Contacter des fournisseurs](#)".

## ● Les manifestations professionnelles

En se rendant dans un salon professionnel, le créateur est déjà sur le « terrain ». Il peut ainsi sentir le climat, l'ambiance d'une profession, les tendances du marché. Il peut rencontrer des fournisseurs, clients ou partenaires potentiels. Il peut également repérer des concurrents. Pour identifier ces manifestations :

▶ Consulter la [rubrique "Foires et salons"](#) de l'annuaire de liens du **site de l'APCE**.

► **CCIP** - Calendrier des foires et salons en France et en Europe et calendrier des foires et salons à Paris. Accès par secteur d'activité (rubrique "Salons et congrès").

[www.ccip.fr](http://www.ccip.fr)

► **Salons Online** répertorie la plupart des salons professionnels partout en France. Possibilité de recherche par secteur, ville, organisateur, date, ou par nom. Les coordonnées des organisateurs ne sont pas affichées, le site proposant une mise en relation gratuite après dépôt des nom et adresse de l'internaute.

[www.salons-online.com](http://www.salons-online.com)

► **Ubifrance** - Agence française pour le développement international des entreprises - Pour les salons et rencontres à l'étranger, voir la rubrique "Des contacts commerciaux"

[www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr)

► **Le magazine Le Moci** publie :

- un répertoire des foires et salons organisés dans le monde en 2008. Les manifestations sont classées par pays et par secteur (Le Moci n° spécial 1808 Hors série - 27/12/2007),

- et un répertoire des foires et salons en France en 2008, avec un classement sectoriel et une liste alphabétique (Le Moci Hors série - 10/2007).

[www.lemoci.com](http://www.lemoci.com)

► **Le site de consultation et de déclaration des manifestations commerciales dans les parcs d'exposition et des salons professionnels** (qui se tiennent en dehors de ces parcs) permet d'obtenir des informations sur les manifestations commerciales déclarées. Les gestionnaires de parcs d'exposition enregistrés et les organisateurs de salons professionnels ont la possibilité d'effectuer en ligne les déclarations de leurs manifestations prévues par la réglementation auprès des préfetures. Ce site, inauguré en juillet 2007, a été réalisé en coopération entre le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités locales et le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.

[www.foiresetsalons.pme.gouv.fr](http://www.foiresetsalons.pme.gouv.fr)

► **FSCF** - Foires, salons et congrès de France - La recherche d'une manifestation peut s'effectuer à partir de plusieurs critères : nom, thème, organisateur, ...

[www.foiresalon.com](http://www.foiresalon.com)

## ● Les ouvrages, études ou articles de fond

Les ouvrages ou articles de fond permettent d'approfondir sa connaissance du secteur ou du métier. Par ailleurs, ils relatent parfois des cas de création d'entreprise. Ces témoignages peuvent mettre en relief des difficultés particulières liées à l'activité concernée et apporter, à travers ces diverses expériences des informations pratiques et donc utiles au futur entrepreneur.

Ces ouvrages ou articles pourront être repérés en interrogeant des bases de données en ligne, réalisées par différents organismes spécialisés. Les bibliothèques consacrent parfois une partie de leur fonds à l'information économique et sectorielle. C'est le cas pour certaines grandes bibliothèques : La Bibliothèque nationale de France avec Prisme (Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise), la médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, ... Certaines d'entre elles proposent également leurs catalogues sur internet.

► **Base bibliographique de l'APCE**. Elle est consultable sur le site de l'APCE et permet à partir de la recherche avancée de croiser différents critères de recherche.

[www.apce.com](http://www.apce.com)

► **Base de données Delphes** - La base de données Delphes produite par la société Indexpresse, propose plus de 200 000 résumés de la presse économique. L'accès aux résumés et l'envoi des articles est payant (abonnement annuel ou pour un jour). Cet abonnement est plutôt destiné aux centres de documentation. Se rapprocher d'une chambre de commerce ou d'un centre de documentation abonné qui peut interroger Delphes et refacturer la prestation à l'entrepreneur.

[www.delphes-indexpresse.com](http://www.delphes-indexpresse.com)

► Base de données bibliographique **d'Electre**, filiale commerciale du Cercle de la Librairie, organisme interprofessionnel de promotion du livre. Son site ne permet la consultation de cette base qu'aux seuls abonnés. Pour une consultation ponctuelle, Electre propose une facturation à la durée (le paiement s'effectue directement sur la facture téléphonique). Il faudra donc interroger la base accessible sur le service minitel 3617 ELECTRE.

[www.electre.com](http://www.electre.com)

► **ISM** - Institut supérieur des métiers - A partir de la rubrique "Consulter la base documentaire", il est possible d'obtenir des références bibliographiques à partir d'un ou plusieurs mot(s)-clé(s).

<http://ism.infometiers.org>

► **ABES** - Le site de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur contient une liste de bases de données bibliographiques et de catalogues de bibliothèques en ligne (rubrique "Autres sites") comme le [Catalogue collectif de France \(CCFR\)](#).

[www.abes.fr](http://www.abes.fr)

▶ Différents éditeurs publient des ouvrages sectoriels. Signalons : APCE, ACFCI, Dunod, Rebondir, Editions du Puit Fleuri, Editions d'Organisation, ...

## ● Les organismes spécialisés

Ces organismes permettent d'approfondir des points particuliers et de rencontrer éventuellement des spécialistes du domaine.

▶ Les **Centres techniques industriels** procèdent de la volonté des différentes professions de mettre en commun des moyens pour permettre aux entreprises de partager des équipements, des compétences et des informations qui, sans cela, leurs seraient demeurées inaccessibles. Les missions du réseau des CTI sont de détecter l'émergence de nouveaux besoins industriels et de faciliter, stimuler et accompagner l'innovation grâce aux travaux d'intérêt général.  
[www.reseau-cti.com](http://www.reseau-cti.com)

▶ Les **Instituts techniques agricoles** (Icta) sont des organismes de recherche appliquée, d'appui technique, d'expérimentation, de formation et d'information. Ils sont spécialisés chacun dans une production (bovins, porcs, aviculture, fruits et légumes, céréales, horticulture, oléagineux, protéagineux, etc.). Les Instituts techniques agricoles se sont regroupés au sein de l'Acta (Association de coordination technique agricole).  
[www.acta.asso.fr](http://www.acta.asso.fr)

▶ Réseau des **Centres d'appui technique aux industries alimentaires**. L'association Actia coordonne les activités de 40 centres techniques français en industries agro-alimentaires.  
[www.actia-asso.eu](http://www.actia-asso.eu)

▶ Les **Pôles d'innovation de l'artisanat** soutiennent les entreprises de dimension artisanale dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologie. Ces centres de ressources apportent à ces entreprises une vue d'ensemble des évolutions en termes notamment de technologie, de méthodes, de réglementation et de marché. Ils ont pour mission de collaborer avec des centres de compétences spécialisés, de rechercher des solutions adaptées aux besoins des petites entreprises, de diffuser les solutions collectives identifiées et d'accompagner les petites entreprises dans leur démarche d'innovation.  
<http://innovation.infometiers.org>

▶ **OSEO** réalise des bilans sectoriels. Ils présentent notamment un état du secteur, les tendances et les actions menées par OSEO (voir la rubrique "Notre mission/Etudes & rapports").  
[www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

▶ **Adetem** - L'Association nationale du marketing publie le Guide Internet des sources d'information marketing (Consommation, études marketing, recherche d'informations sectorielles). L'ouvrage n'existe que sous forme papier.  
[www.adetem.org](http://www.adetem.org)

## ● Les organismes spécialisés sur les marchés étrangers

▶ **Missions économiques** - Les missions économiques, rattachées aux ambassades, proposent des informations en ligne sur les pays dans lesquels elles sont situées. Pour chaque pays, on trouvera notamment des rubriques concernant l'approche des marchés et des informations sectorielles. Les Missions économiques sont implantées dans 120 pays.  
[www.missioneco.org/me](http://www.missioneco.org/me)

▶ **Uccife** - Les Chambres françaises à l'étranger indiquent sur leur site une sélection des secteurs les plus porteurs ou devant être abordés prioritairement par les entreprises françaises sur leurs marchés respectifs. La Coface, partenaire de l'Uccife, donne son appréciation par secteurs d'activité : appréciation du risque, indicateurs de conjoncture sectorielle, indice des incidents de paiement, note du secteur, situation financière des entreprises. Voir la rubrique "S'implanter à l'étranger/Information sur les marchés".  
[www.uccife.org](http://www.uccife.org)

▶ **Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises** est un établissement public industriel et commercial dépendant du Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur et de la DGTPE. Ubifrance et les Missions économiques constituent ensemble un réseau d'appui en France et dans le monde entier pour aider les entreprises françaises à se développer à l'international. Le site d'Ubifrance propose des informations sur les dispositifs publics d'appui au développement international de entreprises et sur les marchés étrangers. L'information est accessible par secteur, pays ou mots-clés. L'internaute obtient des présentations de publications payantes (ouvrages, dossiers, lettres, ...) et des documents gratuits (brèves, fiches de synthèse) réalisés par les missions économiques et Ubifrance.  
<http://www.ubifrance.fr>

▶ **Interex.fr** - Ce site, propriété de la société Export entreprises SA, diffuse des informations sur l'économie, les usages commerciaux, l'accès aux marchés et l'évolution de 86 pays. Le moteur de recherche permet de retrouver des fiches ou des actualités contenant le secteur ou produit recherché.  
<http://www.interex.fr>

## ● Les centres de documentation et bibliothèques

▶ **ADBS** - L'Association des professionnels de l'information et de la documentation met en ligne un répertoire des centres de documentation. Cet annuaire contient plus de 400 centres de documentation. Les recherches sont possibles par zone géographique et par secteur d'activité.

[www.adbs.fr/centres-de-doc](http://www.adbs.fr/centres-de-doc)

▶ **BPI** - La Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou (Beaubourg) réalise un répertoire d'adresses de bibliothèques et de centres de documentation, situés à Paris ou dans la région parisienne, accessible en ligne et interrogeable par domaine (Recherches documentaires/Oriente Express)

[www.bpi.fr](http://www.bpi.fr)

▶ **CCFR** - Le Catalogue collectif de France permet de consulter le Répertoire national des bibliothèques et des centres de documentation (RNBCD) et donne accès à 3 grands catalogues de fonds français localisant plus de 15 millions de documents, conservés dans les principales bibliothèques municipales, universitaires et de recherche françaises.

[www.ccf.fr/bnf.fr](http://www.ccf.fr/bnf.fr)

## ● Les organismes de formation

Les fiches métiers éditées par différents organismes incluent en général cette information.

▶ Citons en particulier, celles de l'**Onisep** qui propose par ailleurs sur son site une rubrique "Formations Etablissements" comprenant des informations sur les filières d'études par secteurs d'activités professionnelles.

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

▶ La **Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP)** donne accès sur son site au **Répertoire national des certifications professionnelles**. Ce répertoire a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles. Le recherche peut s'effectuer notamment par domaine professionnel ou par mot-clé.

<http://www.cncp.gouv.fr/CNCP/index.php?cncp=accueil>

▶ Le **portail "Orientation & formation"** est conçu et piloté par les trois acteurs de l'orientation et de la formation que sont l'Etat, les partenaires sociaux et les Régions. Le projet est mis en oeuvre par le Centre Inffo (Centre national pour le développement de l'information sur la formation professionnelle) et croise des données de l'Onisep, de l'ANPE, des branches professionnelles, des Régions, du CNFPT et du Centre Inffo (formation initiale et formation continue). Recherche possible par secteur d'activité, zone géographique et niveau.

<http://www.orientation-formation.fr>

▶ Le réseau des **Carif** recense 40 000 formations et 20 000 organismes. Le moteur de recherche sur la formation professionnelle permet d'obtenir des informations par secteur d'activité et zone géographique.

[www.intercarif.org](http://www.intercarif.org)

▶ **Afpa** - L'Association nationale pour la formation des adultes diffuse sur son site, dans la rubrique "Formation", les offres de formation et VAE (à partir d'une liste de professions).

[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)

▶ Le **Dicoguide de la formation**, édité chaque année, est un répertoire des formations classées par grands domaines et par région.

[www.pourseformer.fr](http://www.pourseformer.fr)

▶ Les **Cités des métiers** à Paris ou en région disposent de nombreuses informations sur les possibilités de formation dans les différents secteurs d'activités.

## ● Les bases de données / Web invisible

La plupart des bases de données sont aujourd'hui diffusées sur Internet. Si un certain nombre d'entre elles sont gratuites, d'autres sont accessibles uniquement sur abonnement. Néanmoins, l'entrepreneur pourra les interroger via un prestataire (centre de documentation, CCI, ...) qui lui facturera le coût de la base et de ses services.

Elles couvrent tous les domaines : techniques industrielles, recherche scientifique, marketing, brevets, ...

Ces bases de données qui nécessitent l'utilisation d'un formulaire ne sont pas indexées par les robots. Elles font partie de ce qu'on appelle le "web invisible", tout comme les sites nécessitant une identification préalable et les grands serveurs accessibles uniquement par leurs abonnés (Factiva, Dialog, ...). Pour les identifier :

▶ **Dadi** : Répertoire de bases de données gratuites disponibles sur internet (rubriques Economie, Sciences sociales/commerce, Brevets, ...).

<http://dadi.enssib.fr>

► **Les signets de la Bibliothèque nationale de France (BNF)**, voir en particulier la rubrique "**Web invisible**".  
<http://signets.bnf.fr>

► **CompletePlanet** recense plus de 70 000 bases de données et moteurs de recherche spécialisés.  
[www.completeplanet.com](http://www.completeplanet.com)

► Le site **indicateur.com** présente dans la catégorie thématique "**Base de données**" de sa rubrique "Annuaire/Informatique et Internet" une liste de répertoires de bases de données.

► **Les sites favoris de la revue Bases**, lettre mensuelle traitant de l'actualité des grands serveurs et du Web invisible. Voir en particulier la catégorie "Répertoires sélectifs".

► A signaler : le **Portail de la statistique publique française**, géré par l'Insee, permet d'identifier des bases de données statistiques par thème.  
[www.statistique-publique.fr](http://www.statistique-publique.fr)

► Les **organismes spécialisés** proposent fréquemment sur leur site des bases de données en accès libre. Il faut donc commencer par identifier ces structures (voir dans ce document le chapitre qui leur est consacré).

## ● Les fichiers d'entreprises

Les fichiers d'entreprises permettent d'identifier les entreprises d'un secteur (concurrents, fournisseurs, clientèle entreprise, ...) et d'obtenir des informations sur ces entreprises (adresse, dirigeants, informations financières, existence de procédures collectives, ...). Leurs informations sont notamment utilisées pour lancer des opérations de marketing comme le mailing. Les données sont payantes. Seules les fiches d'identité des entreprises sont généralement disponibles gratuitement. Citons quelques exemples :

► **Euridile** : [www.euridile.inpi.fr](http://www.euridile.inpi.fr)

► **Infogreffe** : [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr)

► **Societe.com** : [www.societe.com](http://www.societe.com)

► **Répertoire Sirene** : [www.sirene.tm.fr](http://www.sirene.tm.fr)

► **Kompass** : [www.kompass.fr](http://www.kompass.fr)

► **Coface** : <http://www.cofacering.fr>

► **APCE** - Consulter l'Annuaire de liens, rubrique **Base de données sur les entreprises**  
[www.apce.com](http://www.apce.com)

► Pour avoir des informations sur les **franchiseurs**, citons :

- FFF : Fédération française de la franchise [www.franchise-fff.com](http://www.franchise-fff.com)

- Observatoire de la franchise [www.observatoiredefracnchise.fr](http://www.observatoiredefracnchise.fr)

- Franchise magazine - [www.franchise-magazine.com](http://www.franchise-magazine.com)

## ● Les statistiques officielles

Les statistiques officielles comportent des chiffres et des analyses sur les secteurs d'activités. Il se peut toutefois qu'une nouvelle activité soit mal cernée par la classification officielle.

► **Insee** - Institut national de la statistique et des études économiques  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

► Pour connaître les services statistiques ministériels, les organismes publics assurant la collecte ou l'exploitation de données ou les organismes privés chargés d'une mission de service public : **Insee statistiques publiques**

► Portail de la statistique publique française

Ce site, géré par l'Insee, permet d'accéder aux statistiques de 12 ministères. La recherche peut se faire par thème, mot-clé, ministère.

[www.statistique-publique.fr](http://www.statistique-publique.fr)

► Cnis - Conseil national de l'information statistique

Rubrique : "Le Cnis/Services publics producteurs de statistiques"

[www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)

▶ Citons un exemple de service statistique ministériel : Le Sessi, Service des études et des statistiques industrielles : <http://www.industrie.gouv.fr/sessi>

## ● Les sites internet

Internet est une source incontournable qui s'enrichit chaque jour. Le repérage des sites professionnels et grand public consacrés à un secteur d'activité permet d'organiser facilement une veille informative en se connectant régulièrement, en s'inscrivant aux listes de diffusion proposées et en suivant les forums, blogs et flux RSS.

▶ **Rime**, Ressources sur Internet en management et en économie : sélection de sites internet dans le domaine de la gestion et l'économie : [www.rime.ccip.fr](http://www.rime.ccip.fr)

▶ **Objectif grandes écoles** est un site du Groupe Paris Graduate School of Management. Consulter sa rubrique "[Les 1000 meilleurs portails sectoriels](#)".

▶ **Mediaveille**, cabinet d'étude spécialisé en intelligence économique diffuse, dans sa rubrique "[Outils de veille et de recherche](#)", un "Guide de portails sectoriels" :

▶ **Indexa**, répertoire des professionnels et des entreprises présents sur le marché français (présence de liens sponsorisés) - Accès par secteur d'activité [www.indexa.fr](http://www.indexa.fr)

▶ **Alex** (Action Lorraine Export) Chambre de commerce et d'industrie de la Moselle - Communauté Européenne  
On trouvera sur ce portail gratuit d'information sectorielle et internationale, une sélection de sites étrangers à l'usage des exportateurs français. [www.sitesfederateurs.com](http://www.sitesfederateurs.com)

La recherche pourra bien sûr être complétée par une interrogation des annuaires ([dmoz](#), ...) et moteurs (Google, ..) sur Internet en prenant soin d'utiliser :

- tous les mots-clés pertinents pour un secteur donné (vocabulaire de la profession, synonymes, ...)
- les fonctions avancées des moteurs qui permettent d'élargir ou de cibler la recherche.

## ● Les cabinets d'études proposant des études de marché

Il existe des cabinets d'études spécialisés proposant des études de marchés ou études sectorielles. Ces documents sont en général assez onéreux et ne correspondent pas souvent au projet du créateur. S'ils sont destinés, la plupart du temps, à être utilisés par des entreprises de taille importante, ils représentent néanmoins une source fournissant des informations générales sur un marché : tendances, consommation, principaux acteurs, '

Quelques grandes bibliothèques publiques disposent de certaines de ces études.

Par ailleurs, les cabinets mettent parfois sur leur site des résumés ou des présentations de ces publications, fournissant quelques éléments d'information.

Signalons :

- ▶ [www.plusdetudes.com](http://www.plusdetudes.com)
- ▶ [www.xerfi.fr](http://www.xerfi.fr)
- ▶ [www.credoc.fr](http://www.credoc.fr)
- ▶ [www.cofacerating.fr](http://www.cofacerating.fr)
- ▶ [www.eurostaf.fr](http://www.eurostaf.fr)
- ▶ [www.bipe.com](http://www.bipe.com)
- ▶ [www.marketresearch.com](http://www.marketresearch.com)

Par ailleurs, **Creatests** réalise et met en ligne des résultats partiels d'enquêtes établies via des questionnaires disponibles sur le site.

[www.creatests.com](http://www.creatests.com)

### Pour identifier des cabinets d'études :

▶ **Adetem** - Association nationale du marketing - Guide Internet des sources d'information marketing (papier) et son annuaire de liens en ligne. [www.adetem.org](http://www.adetem.org)

▶ La société **Opremys** propose sur son site un annuaire des prestataires d'études de marché avec la possibilité d'effectuer une recherche par secteur d'activité. Par ailleurs, une "Bibliothèque des ressources sur les études de marché", accessible par la rubrique "Recherchez - Réalisez votre étude", contient entre autres des synthèses d'études et des résultats de sondages. [www.opremys.com](http://www.opremys.com)

## ● Trouver des informations sur la réglementation des activités

L'ouverture de certains commerces et l'exercice de certaines activités sont soumis à une réglementation spécifique (obtention d'un diplôme ou expérience professionnelle, autorisation, déclaration préalable, garantie).

▶ L'**APCE** dispose d'une rubrique intitulée "[Activités réglementées](#)"

▶ La **CCI de Toulouse** publie un Guide des activités réglementées relevant de la chambre de commerce. Il est mis à jour de façon annuelle. Il n'existe qu'en version papier et CD-rom. Tél. 05 61 33 65 01 - [Accueil.entreprendre@toulouse.cci.fr](mailto:Accueil.entreprendre@toulouse.cci.fr)

Des sites, réalisés essentiellement par des organismes consulaires, des greffes de tribunaux de commerce ou des préfectures, proposent des informations sur certaines activités réglementées.

Exemples :

▶ **CCIP** - Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Inforeg - Voir la rubrique "Fiches pratiques/Droit des affaires" [www.inforeg.ccip.fr](http://www.inforeg.ccip.fr)

▶ **CCI de Lyon** - Chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Voir rubrique "[activités réglementées](#)"

▶ Le Centre de formalités des entreprises de la **CCI de Montpellier** donne une liste d'activités soumises à réglementation, classées par type de professions (rubrique Formalités). [www.montpellier.cci.fr](http://www.montpellier.cci.fr)

▶ **DGCCRF** - La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes publie des [notes de synthèse](#) (Fiches Pratiques) en matière de réglementation notamment sur les pratiques commerciales, la sécurité et certaines activités.

▶ Le site du **greffe du tribunal de commerce d'Alès** propose une [liste des activités réglementées](#) contrôlées par le greffe lors de la demande d'immatriculation.

## ● Trouver des informations sur les revenus des ménages, les chiffres d'affaires des entreprises

Ces données sont utiles pour :

- évaluer, estimer les revenus attendus de l'activité dans laquelle vous envisagez de vous lancer,
- ou étudier le profil de la clientèle de particuliers ou de professionnels de votre future entreprise.

### ● L'Insee

L'Insee réalise des enquêtes sur les revenus. Consulter sur son site [la rubrique consacrée à ce thème](#) , ainsi que ses publications mises en ligne, comme :

▶ Insee Première n° 1084 - juin 2006 - [Les indépendants](#)

▶ Insee Première N° 1068 - février 2006 - [Revenu des foyers d'agriculteurs - La pluri-activité se développe](#)

▶ Insee Références - [Les revenus et le patrimoine des ménages](#) - Édition 2006

▶ Insee Références - [Les revenus d'activité des indépendants](#) - Édition 2006

▶ Insee Références - [Les salaires en France](#) - Édition 2007

▶ Insee Première n° 1175 - juillet 2007 - [Le salaire des chefs d'entreprises, moyennes et grandes](#)

▶ Insee Première n° 1175 - février 2008 - [Les revenus des entrepreneurs individuels en 2005](#)

▶ Insee Première n° 1185 - avril 2008 - [Industrie, commerce, services - De l'influence du territoire sur les revenus des non-salariés](#)

▶ Voir également la [base Alisse](#) qui propose une offre de données tirées de l'exploitation de sources fiscales et des enquêtes annuelles d'entreprises (Bilan des entreprises, ratios comptables et financiers, ...)

## ● Trouver des informations sur la consommation

Il s'agit du volume de la consommation et du taux d'équipement des populations, comportements, attitudes et motivations des clients potentiels.

Les informations recueillies doivent servir d'une part, à mesurer l'importance chiffrée du marché ciblé, à connaître son état actuel par rapport à sa courbe de vie (lancement, développement, maturité, déclin) et d'autre part à analyser le processus d'achat afin d'adapter le produit ou service aux attentes des futurs clients.

## ● L'Insee

L'Insee réalise des enquêtes sur la consommation et l'équipement des ménages. Consulter sur son site la [rubrique consacrée à ce thème](#) ainsi que ses publications mise en ligne, comme :

- ▶ Insee première - N° 1194 - mai 2008 - [La consommation alimentaire des hommes et femmes vivant seuls](#)
- ▶ Insee première - N° 1192 - mai 2008 - [En 2007, la consommation des ménages demeure solide](#)
- ▶ Insee première - N° 1143 - juillet 2007 - [Une consommation toujours dynamique en 2006 malgré le recul automobile](#)
- ▶ Insee résultats - N 73 soc - décembre 2007 - [Enquête Budget de famille 2006](#)
- ▶ Insee résultats - N° 71 soc - septembre 2007 - [La consommation des ménages en 2006](#)

▶ Voir également les enquêtes thématiques : restauration commerciale, transports, services culturels et récréatifs, alimentation, ...

### ▶ L'Insee dispose par ailleurs d'un **Outil d'aide au diagnostic d'implantation locale (ODIL)**

Cet outil est mis à la disposition des créateurs d'entreprise par l'intermédiaire d'organismes de la création d'entreprise partenaires de l'Insee : <http://creation-entreprise.insee.fr/>

Il donne, pour une zone définie, un ensemble de données comme :

- le revenu imposable (ensemble des foyers fiscaux)
- une estimation du potentiel de consommation

Statistiques locales

Statistiques nationales

- Consommation par produit
- Dépenses des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle
- Dépenses des ménages selon les tranches d'âges
- Dépenses des ménages selon le type

## ● Le Credoc

Le Credoc, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, a mis en place depuis 1978 un dispositif permanent d'enquêtes sur les modes de vie, opinions et aspirations des Français. Cet organisme d'études et de recherche produit des analyses synthétiques sur la société française qui sont rendues publiques. Ces travaux étudient notamment la consommation et la dynamique des marchés. Le Credoc propose, dans la rubrique "Publications et sourcing" de son site, d'effectuer des recherches par mots-clés, par thèmes ou par types de publications. On peut ainsi consulter des documents relatifs au "pouvoir d'achat," aux "revenus des ménages" ou encore à la "consommation".

<http://www.credoc.fr/publications/index.php>  
[www.credoc.fr](http://www.credoc.fr)

## ● Les chambres de commerce et d'industrie

### ▶ ACFCI - [Les IDC 2005](#) (Indices de disparité des dépenses de consommation)

Cet outil, créé par le service Commerce et distribution de l'ACFCI se présente sous forme de Cédérom. Les IDC ont pour objectif de mesurer les dépenses des ménages en un point quelconque du territoire national et d'apprécier ainsi les disparités ou particularismes de consommation locaux et sociologiques. Les IDC 2005 s'adressent aux spécialistes qui effectuent des études de marché. Le porteur de projet se rapprochera d'eux pour une exploitation de ces données. A noter : les IDC sont mis à jour environ tous les deux ans.

### ▶ ACFCI - [Dépenses de consommation des ménages en 2006](#) - Les cahiers n° 25

Ce document a pour objet de fournir, à partir du document de l'Insee "La consommation des ménages en 2006", les dépenses commercialisables des ménages, produit par produit, selon la nomenclature ACFCI/IDC. Il précise le montant des dépenses de consommation des ménages pour 245 postes de consommation.

[Le récapitulatif des dépenses est en ligne.](#)

## ● Sondages et enquêtes

Les instituts de sondage et cabinets d'étude mettent en ligne certains résultats d'enquête. Exemples :

- ▶ Ipsos : voir en particulier sur son site les rubriques "consommation et conjoncture" et "société et tendances".

A signaler : Trend Observer, l'observatoire international des tendances émergentes qui indique les tendances de société et de consommation. Seuls quelques résultats peuvent être mis en ligne. Etude annuelle en souscription.

[www.ipsos.fr](http://www.ipsos.fr)

▶ TNS Sofres : diffuse sur son site des notes d'analyse et les résultats d'enquêtes. Voir en particulier les rubriques "Styles de vie" et "Société".

[www.tns-sofres.com](http://www.tns-sofres.com)

▶ Signalons, pour information, l'existence de différents outils réalisés par TNS Media Intelligence comme la base de données SIMM. Destinés aux grandes entreprises, leurs prix sont très élevés.

SIMM, étude auprès des agences de communication, des annonceurs et des media, base de données comportementales et pluri-media sur les 15 ans et plus. Plus de 800 marchés étudiés en termes de consommation et d'achat. (accès à la base de données sur devis).

[www.tnsmediaintelligence.fr](http://www.tnsmediaintelligence.fr)

▶ Observateur du Cetelem (une société du groupe BNP Paribas) publie une étude quantitative et qualitative sur les comportements et les choix de consommation des européens, les tendances et les évolutions des marchés, et les formes de commerce.

[www.observateur-cetelem.com](http://www.observateur-cetelem.com)

▶ L'Adetem - Association nationale du marketing - diffuse sur son site un annuaire de liens (rubrique Repères). Voir en particulier les rubriques intitulées "Tendances-Sondages" et "Etudes marketing".

[www.adetem.org](http://www.adetem.org)

## ● La presse professionnelle et économique

La presse spécialisée est une source importante d'information sur la consommation dans un secteur particulier.

Exemples :

▶ LSA, le magazine de la grande consommation - Possibilité de rechercher sur son site des articles par rubrique : Marchés, Consommation... (L'intégralité des articles publiés dans le magazine, accessible par la fonction recherche, est réservée aux abonnés).

[www.lsa.fr](http://www.lsa.fr)

▶ Le groupe de presse Mondadori propose sur son site quelques analyses de marchés (beauté-santé, produits alimentaires, ...). Voir la rubrique "Marketing services/Marchés"

[www.mondadoripub.fr](http://www.mondadoripub.fr)

▶ [Dynamique commerciale](#) - l'e-magazine Cetelem de la distribution

▶ La [revue Marketing Magazine](#), qui s'adresse aux décideurs marketing, détecte les nouvelles tendances et publie des enquêtes sur les marchés émergents et les "innovations produits". Elle permet également de décrypter les nouvelles stratégies marketing et les idées innovantes dans ce domaine.

## ● L'APCE

▶ L'APCE édite des [fiches professionnelles](#) qui indiquent notamment pour chaque activité les tendances du marché et les principaux chiffres du secteur :

▶ La rubrique "[Informations sectorielles](#)" du site de l'APCE propose des informations réglementaires, la liste des organismes et des sites de la profession, des références d'ouvrages et des études, souvent complétées par le lien permettant d'y accéder. Des brèves d'actualités peuvent reprendre des éléments intéressants pour l'étude de marché.

## ● Autres organismes

▶ La [Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes](#) (DGCCRF) exerce, au sein du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, ses missions autour de trois actions de programme "régulation et sécurisation des échanges de biens et de services" :

- la régulation concurrentielle des marchés
- la protection économique des consommateurs
- la sécurité des consommateurs

▶ INC - Institut national de la consommation

[www.conso.net](http://www.conso.net)

▶ UFC-Que Choisir - Union fédérale des consommateurs

[www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org)

▶ [European Consumers' organisation](#)

▶ [Francoscopie 2007](#) - Gérard Mermet - Larousse éditions

Tous les deux ans, cet ouvrage décrit et analyse les attitudes, les comportements, les opinions et les valeurs des Français dans tous les domaines de la vie quotidienne (revenus et consommation notamment). Il met en évidence les évolutions dans le temps, identifie les tendances et propose une vision prospective de la France. Il établit des comparaisons avec d'autres pays.

► Penser également aux colloques, conférences, forums, réseaux sociaux et blogs sectoriels qui sont des sources d'information intéressantes pour déceler les avis des consommateurs, les tendances de consommation et les activités des concurrents.

Octobre 2008

© Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE)